

» *Il faut que le pays de Luxembourg vive et garde son indépendance.* Il faut qu'un gouvernement jouissant de la confiance de l'Entente prenne en mains les rênes du pouvoir et renoue immédiatement les relations diplomatiques déclarées rompues avec les peuples amis de la France et de l'Angleterre, suivant M. Pichon, Ministre des Affaires Etrangères de la République Française.

» Les fonctionnaires, employés et ouvriers sont instamment priés de continuer à rendre service à la patrie sous le nouveau régime qui s'annonce.

» Les justes revendications du corps des volontaires et de la gendarmerie doivent être immédiatement accordées.

» L'ordre sera maintenu, la propriété respectée, la protection assurée à tous. La Force armée sympathise avec nous. Nous faisons appel à tous les concitoyens de bonne volonté, sans exception de partis, pour qu'ils nous aident dans notre tâche qui est d'assurer une nouvelle ère de Paix, de Liberté et de Prospérité à notre petite patrie.

» Vive le peuple luxembourgeois, libre et indépendant.

» Vive la République. » (38)

Mais l'intervention de la troupe française qui empêchait le Comité de Salut Public d'entrer à l'hôtel du Gouvernement pour y occuper les sièges des ministres qu'il avait déclarés destitués, amena la mort de la République.

A la séance de la Chambre du 4-1-1919, le gouvernement Reuter réapparut, toujours en tant que ministère d'affaires, et donna connaissance de l'acte d'abdication de la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde. Mais lorsqu'il s'agit de désigner les membres de la députation qui devait recevoir le serment de fidélité à la Constitution de la Grande-Duchesse Charlotte, la Gauche essaya de différer la prestation du serment. Une fois de plus, Jis Thorn assura que son parti ne combattait pas la dynastie par haine, mais uniquement à cause de ses principes républicains.

Après que l'ordre du jour Brasseur eut été rejeté par 30 voix contre 19 et 2 abstentions (3 députés libéraux et le Parti populaire votèrent avec la Droite), et après avoir expliqué pourquoi, d'après lui, la Grande-Duchesse Charlotte ne serait pas agréée par la France, Jis Thorn déposa un ordre du jour qui demanda, outre d'ajourner la nomination de la députation, de désigner une commission de trois députés chargée de prendre contact avec les gouvernements de l'Entente. Cet ordre du jour fut également rejeté par 31 voix contre 19 et 1 abstention (39).

Au cours de la séance du 16-1-1919, Thorn dit sa façon de penser au directeur général Nic. Welter (« un abattage en règle », selon E. Mark) (40). D'après Thorn c'est sur la proposition d'un ami commun que le parti socialiste avait choisi Welter pour le représenter au Gouvernement, supposant « qu'il était au courant des idées des socialistes luxembourgeois ».